

Elaboration du SCOT du Pays des Vosges Saônoises

SÉMINAIRE SCOT SCÉNARIOS PROSPECTIFS

16 novembre 2017



10h00 : Introduction par le Président du Pays

10h15 : Présentation des enjeux et des scénarios prospectifs

11h00 : Débat en séance plénière

12h00 : Déjeuner

13h30 : Ateliers prospectifs

- Atelier 1 : Armature urbaine : maillage et pôles du territoire
- Atelier 2 : Economie, commerce et parcs d'activités
- Atelier 3 : Trame verte et bleue

15h00 : Restitution en séance plénière

15h45 : Clôture du séminaire par le Président

**Janvier 2017 à
Décembre 2017**



Diagnostic et Etat Initial de l'Environnement

**Septembre 2017 à
Décembre 2017**



Prospective et scénarios

**Janvier 2018 à
Juin 2018**



Projet d'Aménagement et de Développement Durables

**Juillet 2018 à
Décembre 2018**

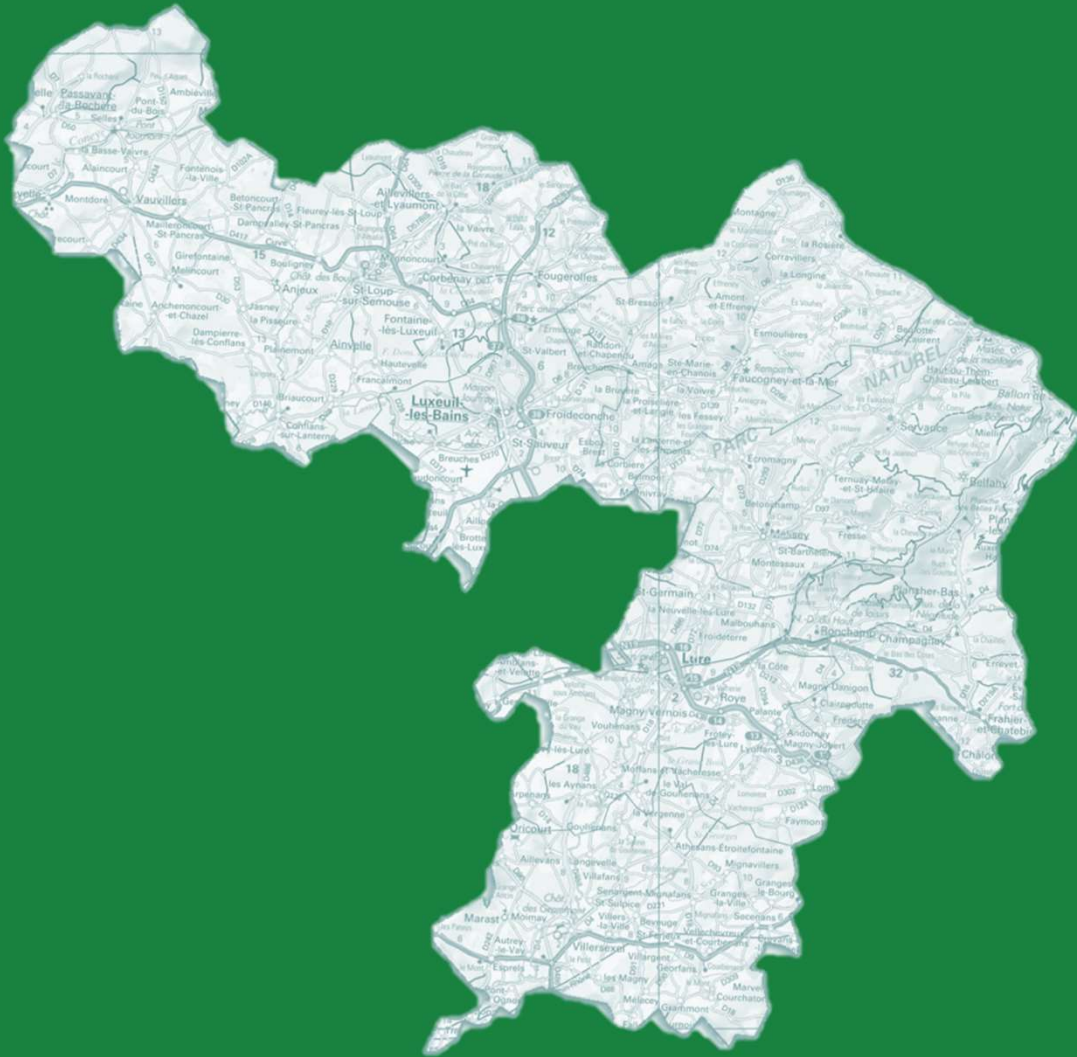


Document d'Orientation et d'Objectifs

**Janvier à Décembre
2019**



Consultations, enquête publique et approbation

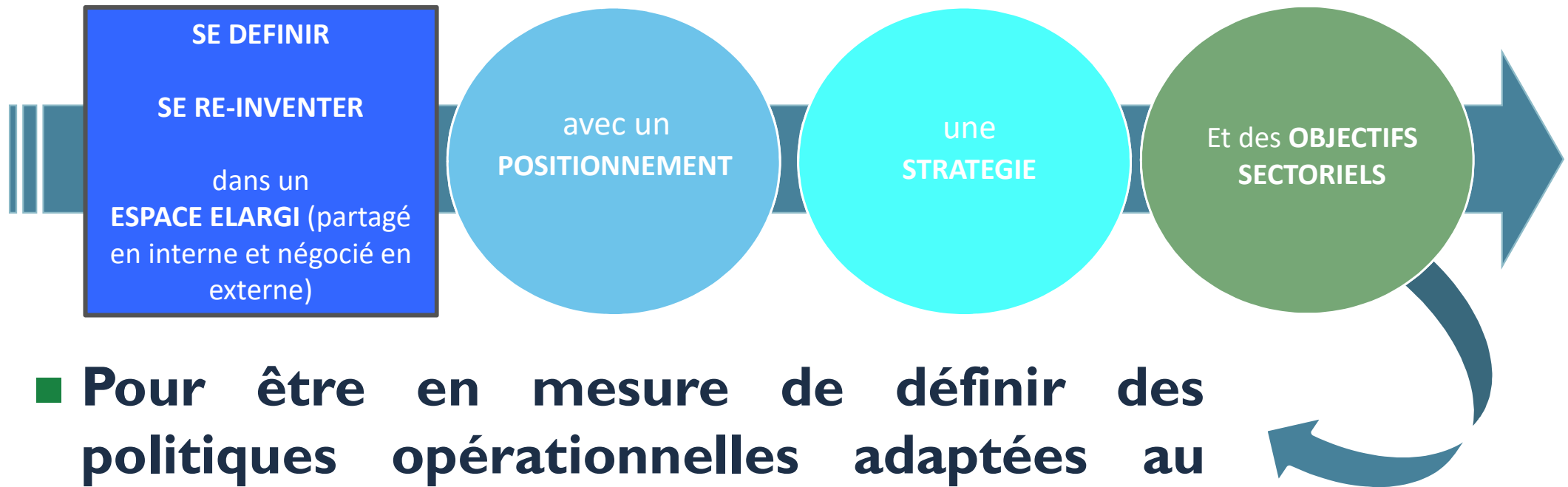


■ Une réflexion prospective pour préparer le PADD du SCoT

- La prospective vise à proposer des «futurs» possibles du territoire à long terme pour faciliter l'émergence du «projet» du territoire : il s'agit avant tout d'un exercice pédagogique permettant à chacun de s'exprimer en-dehors des questions habituelles, dans une perspective stratégique.
- La prospective aboutit à des scénarios contrastés à 2040 : ces scénarios ne sont pas nécessairement souhaitables ou désirables et aucun de ces scénarios possibles n'a vocation à être appliqué en tant que tel.
- Chaque scénario constitue un parti pris volontairement tranché, partiel, qui cherche à soulever des réactions...

- Le «bon» scénario n'existe pas, ou plutôt c'est celui que vous, élus du territoire, allez construire au regard des éléments suivants, et :
 - Que vous jugerez « souhaitable et désirable » pour le territoire,
 - Qui dégage des marges de manœuvres pour l'avenir au regard d'une ambition commune,
 - Mais qui prendra aussi en compte les possibilités de réalisation et le cas échéant un phasage des actions.
- Les scénarios ne sont pas contradictoires entre eux.
- Il est aussi important de dire ce qui déplaît que ce qui plaît...

- Évaluer le potentiel du territoire en fonction de son positionnement géographique et des coopérations externes qu'il peut mettre en œuvre au regard de ses atouts propres.
- Définir un positionnement choisi, au regard de l'ambition des élus du PVS et de la faisabilité des actions (économiques, touristiques, commerciales, agricoles, logements, ...).
- Commencer une réflexion sur la programmation (population, emplois, surfaces) du SCoT afin de mieux « calibrer » cette programmation dans le « scénario choisi », base du PADD.



- **Pour être en mesure de définir des politiques opérationnelles adaptées au territoire dans sa diversité**

Le nouvel article L. 141-4 du code de l'urbanisme :

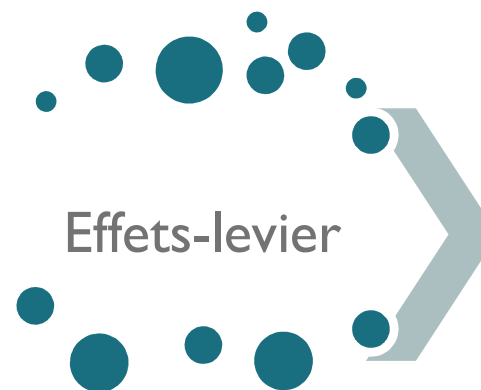
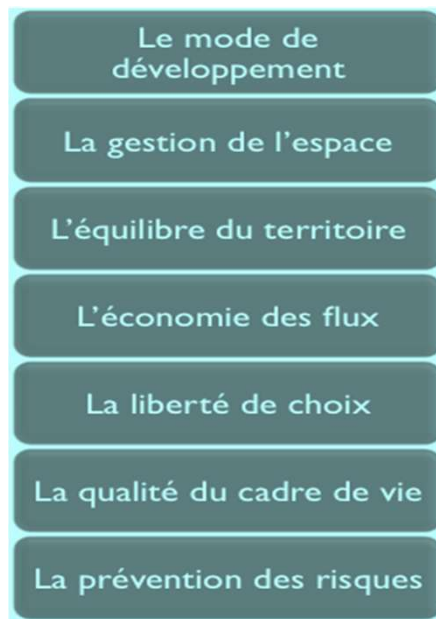
« Le projet d'aménagement et de développement durables fixe les objectifs des politiques publiques d'urbanisme, du logement, des transports et des déplacements, d'implantation commerciale, d'équipements structurants, de développement économique, touristique et culturel, de développement des communications électroniques, de qualité paysagère, de protection et de mise en valeur des espaces naturels, agricoles et forestiers, de préservation et de mise en valeur des ressources naturelles, de lutte contre l'étalement urbain, de préservation et de remise en bon état des continuités écologiques. En matière de déplacements, ces objectifs intègrent une approche qualitative prenant en compte les temps de déplacement. »

1

2

3

4

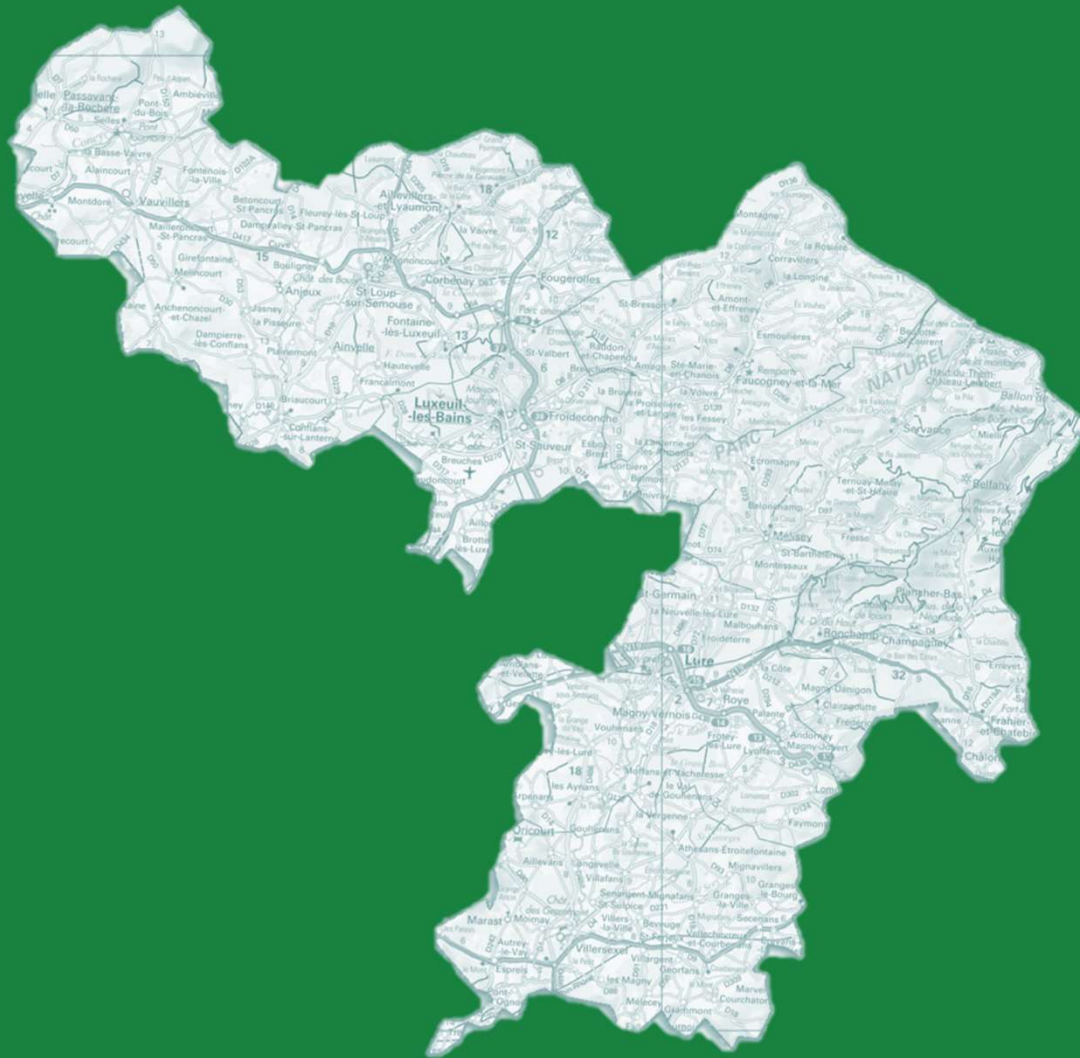


**Diagnostic
stratégique**

**Lecture
transversale
et enjeux**

**Identification
des effets-levier**

**Construction
des scénarios**



Les enjeux du territoire

CONSTATS

- Une trajectoire démographique globalement à la baisse depuis les années 1980 qui questionne l'attractivité du territoire sur le long terme ;
- Une tendance au vieillissement de la population, particulièrement marquée sur la moitié nord du PVS ;
- Un déficit de jeunes et d'actifs qui questionne le renouvellement de la population et le niveau d'activité du territoire.

ENJEUX

- Maintien et accueil des jeunes et des actifs sur le territoire ;
- Risque de croissance à deux vitesses du territoire (dichotomie nord/sud) ;
- Accompagnement du vieillissement de la population via une offre de services et d'équipements adaptée ;
- Valorisation du potentiel économique des personnes âgées (activités en lien avec la silver économie),

CONSTATS

- Une progression de la vacance (+644 logements entre 2009 et 2014) particulièrement dans la Haute-Comté (+235) et le Pays de Luxeuil (+179) et un taux de vacance (11%) en lien avec un patrimoine ancien et dont les coûts de rénovation demeurent élevés pour le niveau moyen des revenus de la population ;
- Des prix de l'immobilier attractifs, notamment dans la moitié nord du territoire.

ENJEUX

- Développement d'une offre de logements diversifiée, adaptée aux parcours résidentiels : jeunes actifs, personnes âgées, famille nombreuse,... ;
- Développement d'une offre nouvelle en logements, moins consommatrice d'espaces ;
- Limitation de l'étalement urbain ;
- Lutte contre la vacance par la promotion de la rénovation du parc ancien et la remise sur le marché de logements.

CONSTATS

- Un tissu économique encore imprégné de son histoire productive avec une surreprésentation de l'industrie (21% des emplois) et une sous-représentation du tertiaire... ;
- ... mais un tissu économique vulnérable et qui doit s'adapter aux mutations conjoncturelles avec la restructuration de l'industrie et de l'agriculture (4 800 emplois en moins entre 1975 et 2014) ;
- Des mobilités domicile-travail qui témoignent d'échanges au profit des territoires voisins (11 100 actifs vont travailler à l'extérieur et 5 600 viennent travailler dans le PVS).

ENJEUX

- Définition d'une stratégie économique, au regard du foncier disponible sur le territoire et au regard d'une cohérence interne à trouver pour être lisible à une échelle élargie ;
- Maintien des entreprises en place et accompagnement de leur développement ;
- Accueil de nouvelles entreprises et de nouveaux emplois ;
- Main d'œuvre qualifiée, adéquation offre / demande
- Emploi du conjoint

CONSTATS

- Un territoire bénéficiant de multiples « portes d'entrée » touristiques qui sont autant de relais de développement sur le long terme :
 - nature,
 - plein air,
 - patrimoine historique,...

ENJEUX

- Structuration de l'offre touristique (marques fortes capables d'entraîner l'ensemble du territoire au sein d'un espace élargi – Destination Vosges du Sud) ;
- Préservation et mise en valeur de la diversité paysagère et patrimoniale du territoire ;
- Développement d'un tourisme durable.

CONSTATS

- Un monde agricole en mutation dominé par l'élevage : diminution du nombre d'exploitations (-57% entre 1988 et 2010), réduction de la SAU (-10% entre 1988 et 2010) et du cheptel (-10%)
- La présence d'une agriculture de qualité contribuant à la valeur ajoutée du territoire (AOC/AOP, label rouge, agriculture biologique,...) ;
- Des dynamiques de circuits courts à l'oeuvre (Produ'ici, Saveurs des Vosges Comtoises...), sources de diversification

ENJEUX

- Maintien de l'agriculture dans son rôle d'acteur économique et environnemental : installation de nouveaux exploitants, énergie, savoir-faire locaux, qualité, circuits-courts,...
- Développement d'une agriculture durable de proximité ;
- Limitation de l'artificialisation des terres agricoles ;
- Maintien des paysages ouverts.

CONSTATS

- Une industrie du bois qui voit son nombre de salariés diminuer (110 emplois en moins entre 2008 et 2016) alors que le nombre d'établissements se maintient (25 établissements) ;
- Une filière bois au sein de laquelle les synergies entre acteurs restent à conforter

ENJEUX

- Structuration de la filière économique, allant du petit propriétaire forestier aux grands groupes ;
- Incitation et dynamisation de l'utilisation de la ressource bois ;
- Limitation de la consommation foncière sur les espaces forestiers.



CONSTATS

- Un bon maillage en polarités de services, particulièrement de proximité, complété par des pôles extérieurs (Belfort, Montbéliard, Vesoul, Epinal) ;
- Une vacance commerciale importante dans certains territoires (ex : environ 18% à Luxeuil-les-Bains,...) ;
- Des zones blanches en matière de THD et de téléphonie qui mettent une partie du territoire hors du champ des communications modernes ;
- Une offre médicale impactée par une diminution du nombre de professionnels de santé et un âge parfois avancé des professionnels en exercice.

ENJEUX

- Redynamisation des villes et des centres-bourgs en privilégiant un développement des services, équipements et commerces, permettant de réduire les déplacements ;
- Recherche d'un équilibre entre développement commercial des centres-bourgs et périphériques ;
- Favorisation de l'accessibilité aux usages du territoire par les fonctionnalités numériques (e-commerce, e-médecine,...) pour l'ensemble des usagers ;
- Définition d'une stratégie commune pour attirer davantage de professionnels de santé (lien avec le CLS).

CONSTATS

- D'importants besoins en mobilité et des conséquences significatives en termes de coûts pour les ménages, d'impacts sociaux (en lien avec le vieillissement) mais aussi environnementaux ;
- Une desserte ferroviaire assurée par 5 gares ;
- Une quasi absence d'aires de covoiturages ;
- Des expérimentations de TAD dans certains EPCI (Pays de Villersexel, Haute-Comté, Rahin et Chérimont) qui permettent de répondre aux attentes d'une frange de la population vieillissante.

ENJEUX

- Contribution à la transition énergétique par la recherche d'une réduction des déplacements routiers ;
- Définition d'une stratégie en faveur des mobilités répondant aux enjeux de renforcement des pôles urbains en développant l'intermodalité autour de nœuds de mobilité à identifier (articulation fer/route) ;
- Incitation à la création d'aires de covoiturage ;
- Sensibilisation en faveur du développement du TAD.

CONSTATS

- Un cadre de vie de qualité atout majeur pour l'attractivité du territoire : patrimoine naturel, culturel, paysager et architectural ;
- Des entrées de ville à améliorer ;
- Un potentiel de renouvellement de l'habitat dans le tissu urbain et de reclassement de friches ;
- Une consommation d'espaces principalement imputée à des projets d'infrastructures ferrées et routières (LGV, contournements de Lure et de Luxeuil-les-Bains,...).

ENJEUX

- Préservation de la biodiversité locale, de l'architecture et de la palette paysagère qu'offre le territoire ;
- Limitation de la consommation foncière en privilégiant les nouvelles opérations au sein de l'enveloppe urbaine (renouvellement urbain) ;
- Favorisation de la reconquête qualitative des centralités et des lisières urbaines.

CONSTATS

- Le territoire bénéficie d'une très forte naturalité avec une grande diversité des espèces et des habitats : différents types de milieux forestiers, de nombreuses zones humides (étangs, tourbières, vallées alluviales, ...) et des mosaïques paysagères d'agriculture extensive.
- Une grande porosité écologique favorise la mobilité et les échanges pour les espèces sur la majeure partie du territoire.

ENJEUX

- Saisir l'opportunité de mettre en œuvre une trame verte et bleue en adaptant localement le Schéma Régional de Cohérence Ecologique.
- En complément de la protection des milieux remarquables, améliorer la prise en compte des espaces naturels « ordinaires » qui sont fonctionnels et permettent la mobilité des espèces.
- Intégrer les liens qui se tissent entre activités humaines et préservation de certains habitats écologiques (entretien des milieux ouverts, des étangs, ...)

CONSTATS

- Un réseau hydrographique abondant où la majorité des masses d'eau superficielle bénéficie d'une bonne qualité générale (bons états chimique et écologique).
- La protection des captages d'alimentation en eau potable est bien avancée.
- Une grande atomité des structures d'alimentation en eau potable et des syndicats d'assainissement, dont l'organisation est souvent réalisée au niveau communal.

ENJEUX

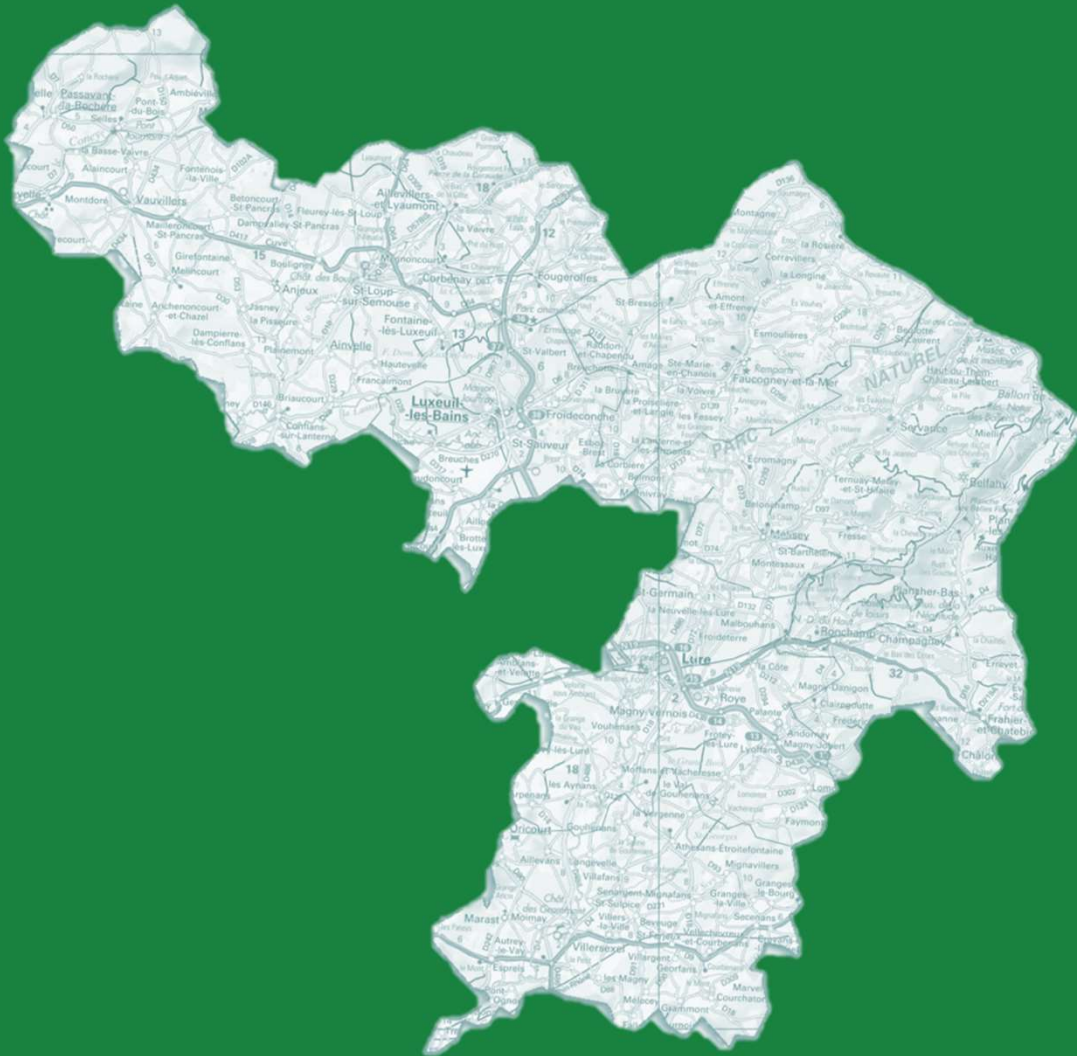
- Mettre en concordance le projet de territoire avec la disponibilité des ressources en eau.
- Développer les espaces économiques et résidentiels de manière à ne pas exercer de pression supplémentaire sur la qualité des masses d'eau et avoir une démarche d'amélioration sur les cours d'eau dégradés (comme le Rahin ou certaines sections de la Lanterne).

CONSTATS

- Le Plan Climat Energie Territorial (PCET) permet de développer une approche locale de la politique énergétique.
- Si certaines formes énergétiques très sollicitées sont issues de sources fossiles (produits pétroliers, gaz) et lointaines, l'utilisation des ressources renouvelables est importante sur le territoire : bois-énergie, hydroélectricité, installations photovoltaïques.
- Un environnement plutôt préservé des principales nuisances environnementales anthropiques (bruit, pollution de l'air, ...)

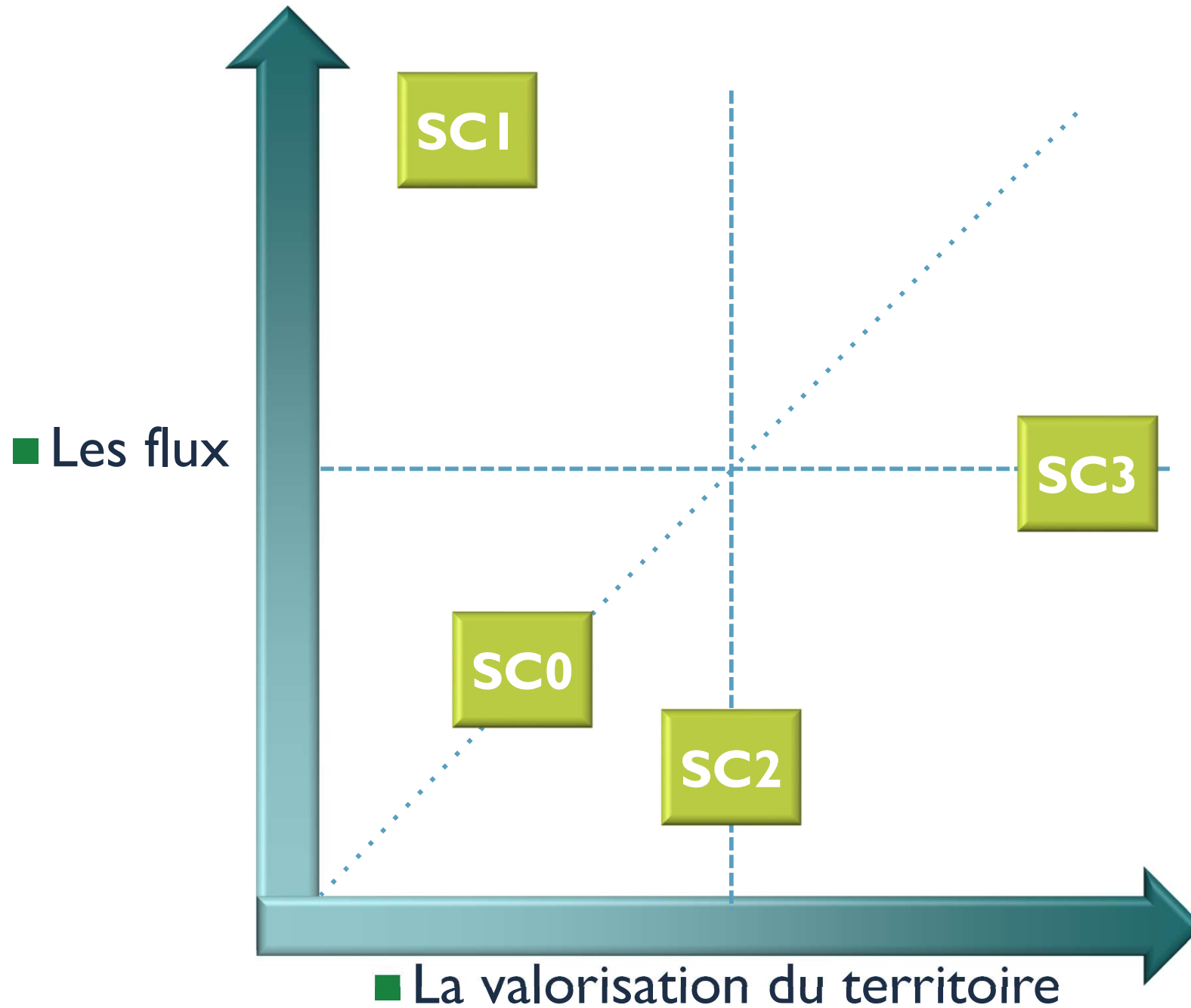
ENJEUX

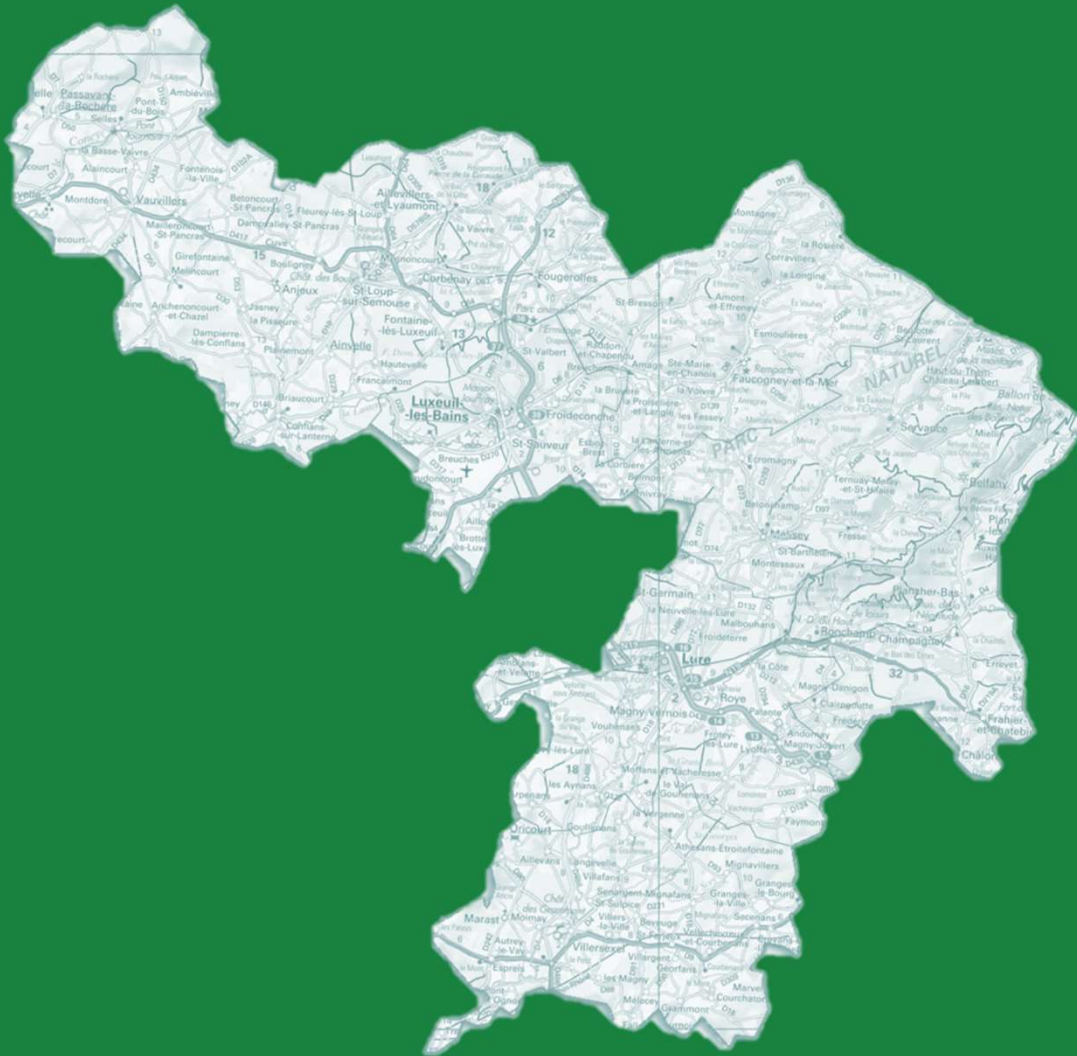
- Harmoniser les actions menées dans le cadre du PCET avec le projet de SCoT.
- Anticiper les pressions à venir concernant l'approvisionnement des ressources fossiles et les évolutions climatiques.
- Continuer les actions visant à résorber la pollution des sols (notamment sur les friches industrielles).



□ I scénario
« au fil de
l'eau » et 3
scénarios
d'évolution
du territoire
pour
susciter le
débat

- Les enjeux du territoire ont permis de voir que deux éléments peuvent être à la base des modes d'évolution du Pays :
 - L'insertion du Pays dans les flux (vers Belfort/Montbéliard, vers l'Alsace, vers Vesoul, etc...) et donc la capacité du territoire à bénéficier d'un effet d'entraînement sur le plan résidentiel et économique ;
 - La valorisation du territoire : ressources propres, spécificités, équilibre entre ses différentes parties, etc...
- La combinaison de ces variables d'évolution conduit à un scénario « au fil de l'eau » et à trois scénarios alternatifs...





Le
scénario
0 ou au
« au fil
de
l'eau »

Vue générale du scénario

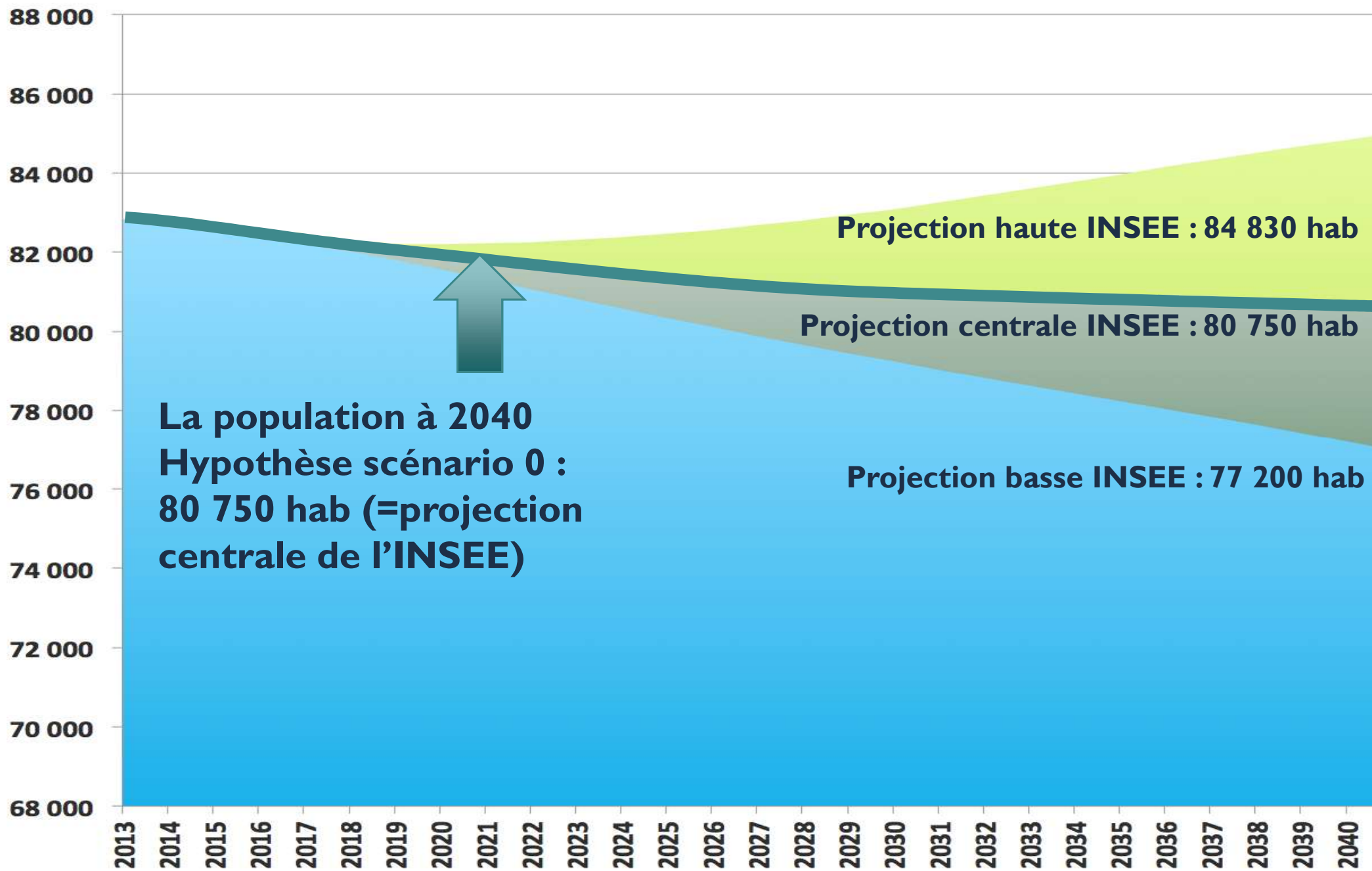
- Par construction, ce scénario prolonge les tendances antérieures, et notamment une rétraction industrielle accompagnée d'une tertiarisation modeste, qui ne parvient pas à maintenir le niveau d'emploi.
- L'apport de population depuis les agglomérations voisines limite le vieillissement de la population, bien que la population, sur le long terme, connaisse une diminution limitée mais nette.
- Ce scénario « 0 » n'est pas un scénario-catastrophe, mais le territoire ne parvient pas à surmonter la crise industrielle qui l'a profondément marqué, et à « ré-émerger » au sein du Département et de la Région.

Vue générale du scénario

- Ce mode de développement plus subi que choisi tend à continuer la différenciation entre le sud du territoire, qui est davantage concerné par l'arrivée de populations nouvelles, et le nord, dont le développement est plus difficile.
- Mais le niveau des évolutions en cours est faible, ce qui limite l'ampleur de ces changements, qui n'apparaissent donc pas comme irréversibles.
- Ce scénario est un scénario d'attente, mais l'attentisme peut conduire, à terme, à des choix plus difficiles dans un contexte de concurrence territoriale plus affirmée...

La population

- Ce scénario envisage par construction une population conforme à la projection centrale de l'INSEE, ce qui se traduit par une diminution limitée de la population, accompagnée d'un vieillissement non négligeable.
- La prolongation des tendances antérieures aboutirait à des rythmes démographiques très différenciés entre le sud du territoire et les autres secteurs.
- Dans ce cadre, la part des habitants de + de 60 ans serait de l'ordre de 37 % à 2040 (contre 27 % aujourd'hui), avec des effets importants en termes de population active et donc de capacité économique.



L'économie et l'emploi

- Sur le plan économique, ce scénario est celui d'une poursuite de la rétraction industrielle et d'une tertiarisation limitée, aboutissant à une stagnation de l'emploi et à un taux de chômage se maintenant à un niveau élevé.
- La différenciation des secteurs du territoire progresse, avec une difficulté spécifique pour les petites communes rurales hors des secteurs touristiques.
- Dans ces conditions, le besoin en aménagement économique reste limité : il serait nécessaire d'aménager 20 hectares à l'horizon 2040...

Le logement et l'équilibre du territoire

- Sur le plan résidentiel, le territoire peine à agir sur le cadre bâti et à résorber la vacance résidentielle observée.
- Mais le besoin en logement est non négligeable malgré la baisse de la population en raison d'un fort desserrement (diminution de la taille moyenne des ménages) résidentiel.
- En conséquence, et en l'absence de politiques d'habitat spécifiques concernant les villes et les bourgs, le besoin en surfaces nouvelles pour le résidentiel reste important : de l'ordre de 275 hectares à 2040 (c'est le plus important des 4 scénarios envisagés).

L'environnement

■ Les milieux naturels et la biodiversité

- La poursuite à un rythme continu de la consommation de terres naturelles, agricoles et forestières pour l'habitat alors que la population diminue ;
- Une consommation d'espace modérée par les projets de zones d'activités ;

■ Le paysage

- La dégradation progressive des centres bourgs résultant du maintien d'un niveau élevé de la vacance des logements et des cellules commerciales ;
- Une fermeture des paysages dans le nord du territoire puisque l'entretien des milieux ouverts (jardins, vergers, prairies) sera affecté par la baisse et le vieillissement de la population ;

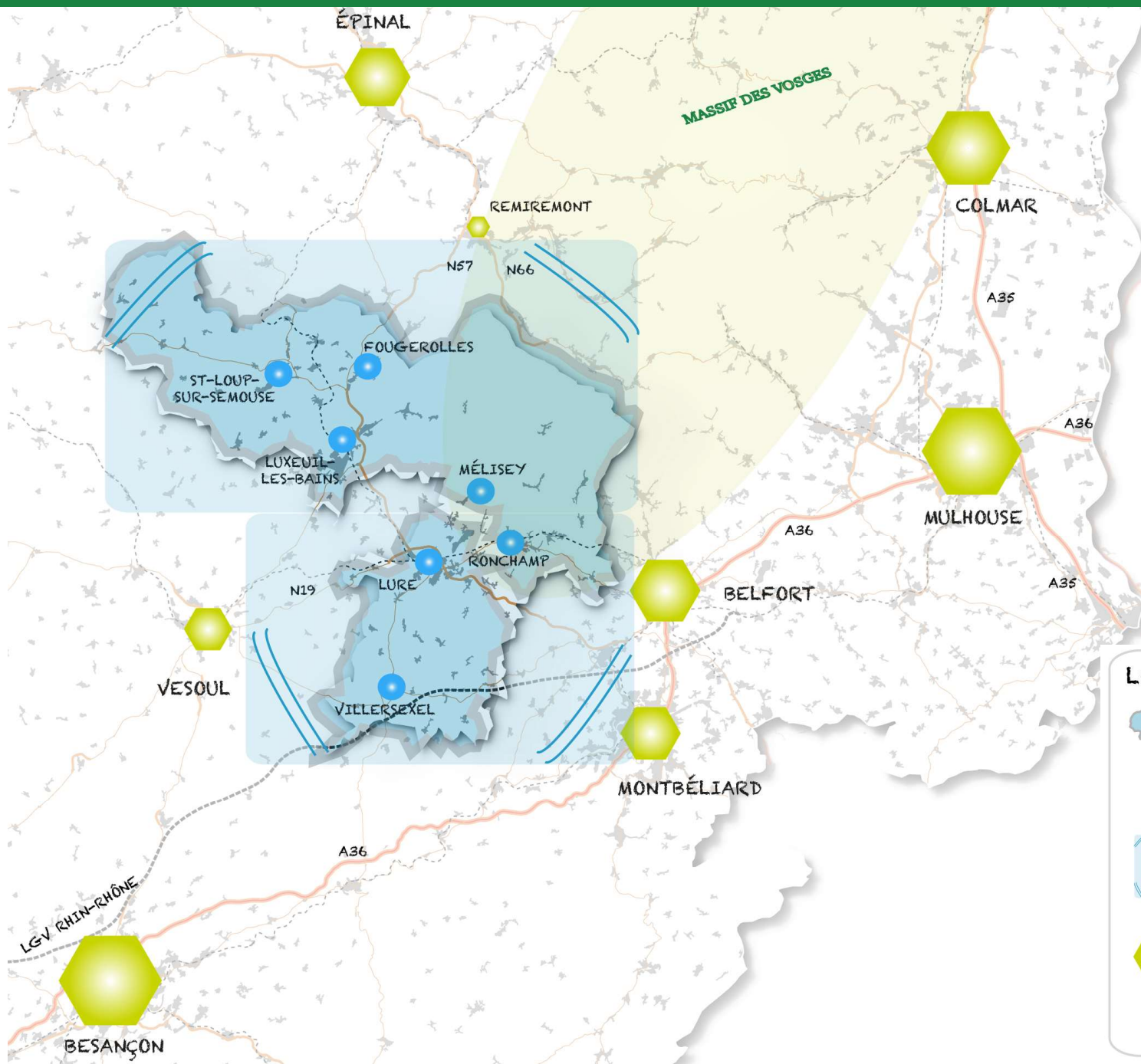
L'environnement

■ L'énergie

- Une évolution de la consommation énergétique dans la continuité des tendances actuelles (les transports subordonnés aux ressources pétrolières (dont l'approvisionnement sera nettement plus contraint), l'industrie se tourne vers l'électricité, et le résidentiel s'oriente progressivement vers des sources renouvelables (bois-énergie)) ;
- Pas de progrès notable en matière de réduction des consommations.

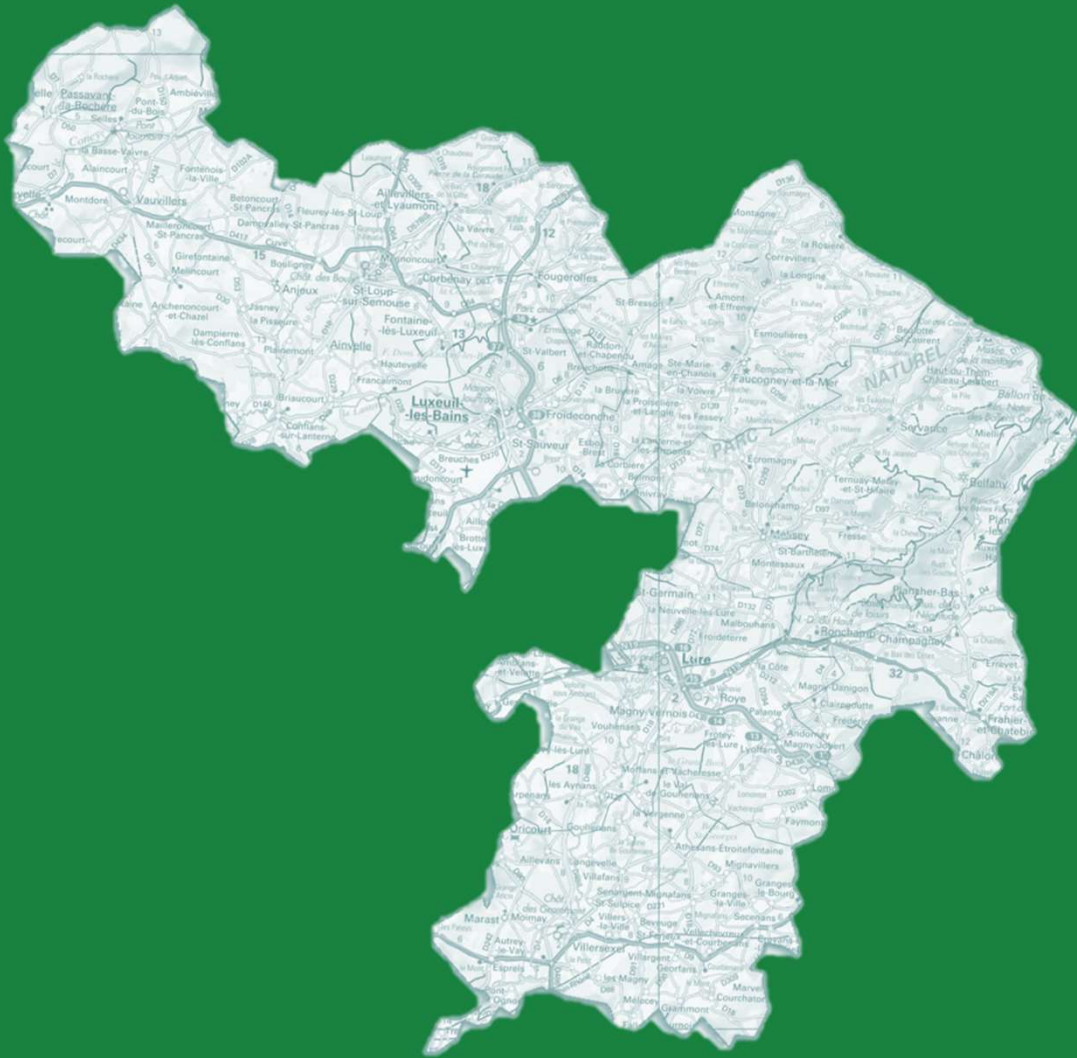
■ Les nuisances

- La rétraction des activités industrielles pourrait entraîner l'apparition de friches.



LÉGENDE

-  Une dichotomie de plus en plus marquée entre la moitié nord et la moitié sud du Pays
-  Une attractivité générale qui se limite aux frontières du SCOT
-  Agglomérations structurantes
-  Principaux pôles du SCOT



□ **Le
scénario I :
« un
territoire
ancré dans
les flux »**

Vue générale du scénario

- Le territoire cherche à retrouver les voies d'un développement axé sur les flux, envisagés sous un double angle : économique, mais également résidentiel.
- Sur le long terme le Pays parvient à un nouveau développement industriel (filière bois, pharmacie, métallurgie, machines-outils, IAA), doublé d'un début de développement résidentiel en lien avec le desserrement des agglomérations de Montbéliard, de Belfort et, dans une moindre mesure, de Vesoul.
- Il s'agit donc d'un scénario de développement « de flux tous azimuts », qui valorise le positionnement du territoire, son réseau routier, sa capacité d'interface avec les espaces voisins.

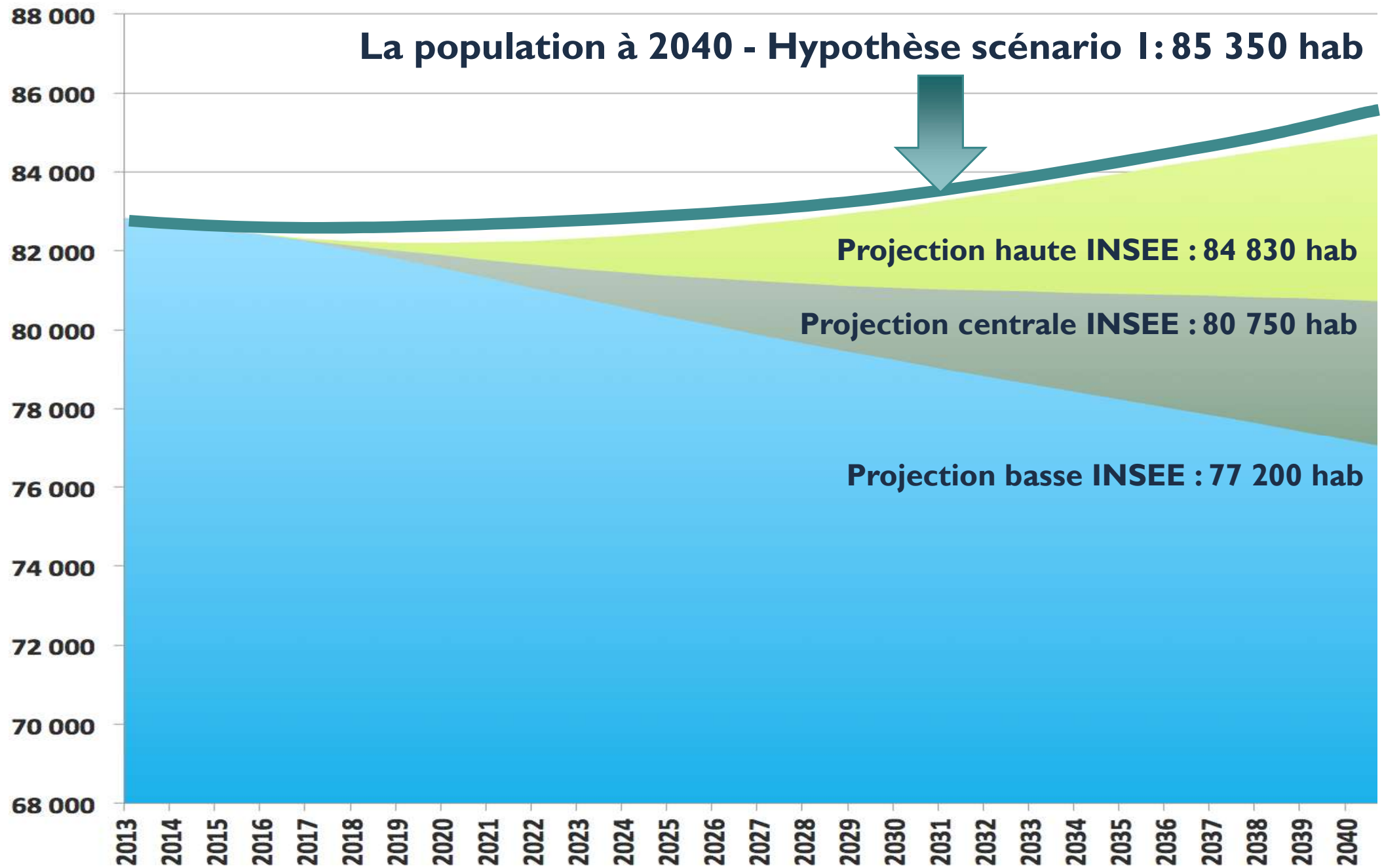
Vue générale du scénario

- Le développement envisagé dans ce scénario I, cependant, n'est pas analogue au développement industriel antérieur : il sera plus diversifié, avec de plus petites entreprises et une montée en gamme vers des productions de moyenne/haute technologie.
- Le développement résidentiel, en s'appuyant sur le potentiel de connexion du territoire, cherche à éviter une « attractivité par défaut », uniquement fondée sur des prix fonciers moins élevés qu'au contact de grandes villes : cela impose un développement plus qualitatif du territoire, avec un intérêt renforcé pour la qualité de l'aménagement, des paysages, de l'environnement.

La population

- Ce scénario est celui où la population augmente le plus vite, et même un peu plus vite que la projection haute réalisée par l'INSEE.
- Cette croissance démographique concerne surtout les secteurs les mieux reliés au sud du territoire, où on note une présence importante de jeunes ménages provenant des agglomérations de Belfort et de Montbéliard.
- En conséquence, la part des habitants de + de 60 ans serait limitée à 30 % à 2040 (contre 27 % aujourd'hui), avec cependant des disparités entre les différentes parties du territoire.

La population à 2040 - Hypothèse scénario I : 85 350 hab



L'économie et l'emploi

- Ce scénario s'appuie sur un développement économique et industriel renouvelé, moderne, vecteur de qualifications plus élevées, permises par un certain renouvellement de la population.
- Sur le plan spatial, ce scénario s'appuie sur un réseau développé de parcs d'activité à destination industrielle, lié aux routes à grande circulation et avec une grande qualité d'aménagement.
- C'est évidemment le scénario le plus consommateur d'espace sur le plan économique : 185 hectares de ZAE devraient être prévus.

Le logement et l'équilibre du territoire

- Les politiques spécifiques du logement ne sont pas le point d'entrée de ce scénario, qui envisage surtout le développement d'un habitat de maisons individuelles en accession, lié aux nouveaux arrivants.
- Cependant, la perspective d'un rajeunissement de la population conduit à limiter l'effet de desserrement résidentiel (diminution de la taille moyenne des ménages) : le besoin en logements est donc important, mais contenu, et concernerait une consommation d'espace de l'ordre de 270 hectares à 2040.

L'environnement

■ Les milieux naturels et la biodiversité

- Une forte consommation de terres naturelles, agricoles et forestières notamment pour les activités économiques ;
- Un renforcement des coupures de corridors écologiques, résultant de l'intensification du trafic sur les infrastructures de transport qui sont déjà actuellement les plus fréquentées ;

■ Le paysage

- Certains paysages pourraient voir leur caractère naturel ou champêtre altéré par les extensions des zones d'activités et des quartiers résidentiels ;
- Le scénario souligne l'importance d'un développement qualitatif qui se traduirait par l'apparition dans le paysage de formes architecturales (« post-modernes »), de matériaux (par exemple « high-tech »), d'infrastructures, etc. témoignant de la nouvelle direction industrielle et technologique prise par le Pays ;

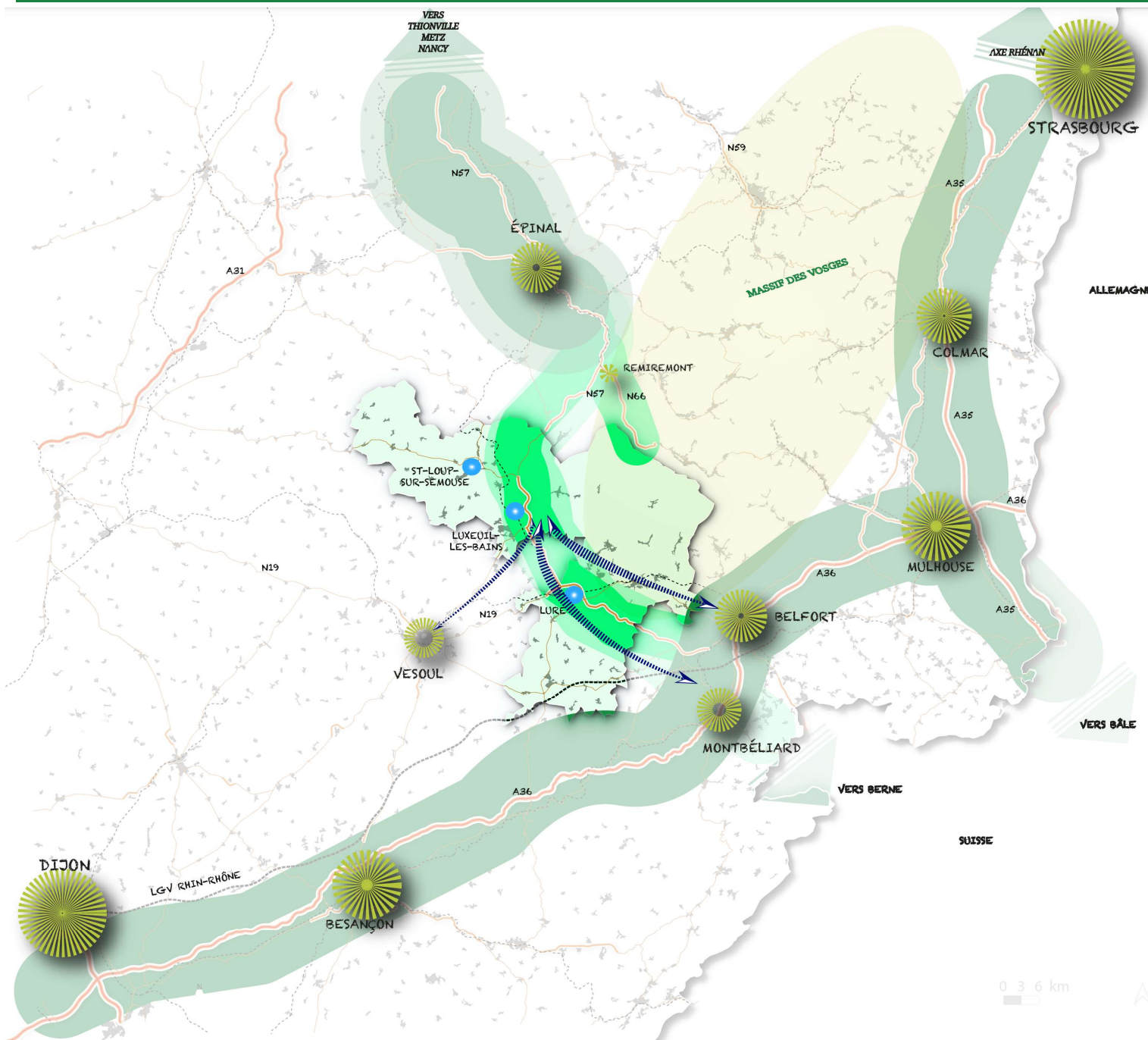
L'environnement

■ L'énergie

- Une augmentation de la consommation énergétique dans le secteur des transports (qui repose actuellement de façon exclusive sur le pétrole) et dans l'industrie (qui consomme beaucoup d'électricité) ce qui posera des problèmes importants en matière de disponibilité des ressources ;
- En revanche, une baisse significative des consommations pour le chauffage grâce aux opérations de rénovation dans l'habitat ;

■ Les nuisances

- Les nuisances liées au trafic routier (bruit, pollution de l'air, ...) et aux activités industrielles (pollution de l'air, et possiblement de l'eau et des sols) augmenteront.

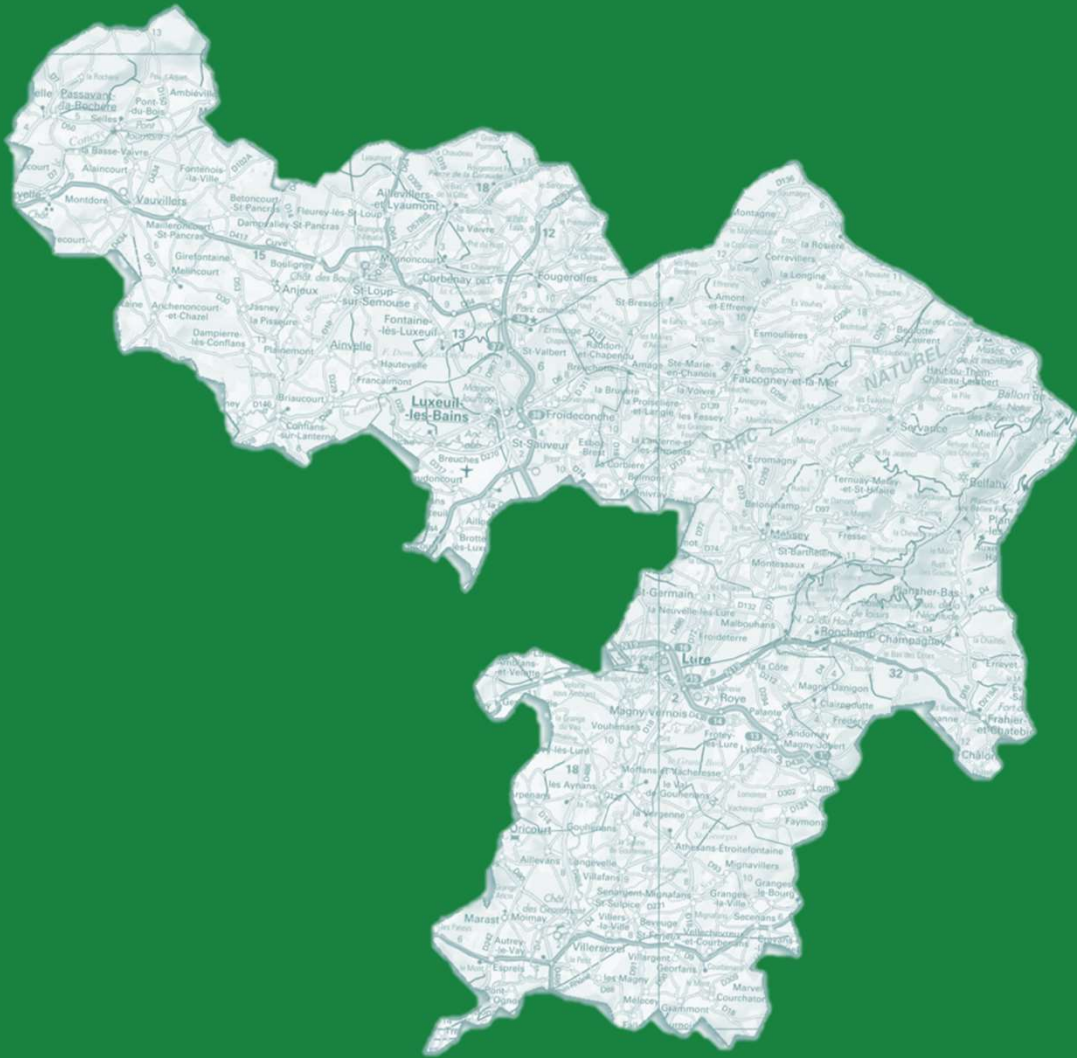


■ Le « cœur » d'un trapèze Epinal / Besançon / Montbéliard / Colmar, qui capitalise sur :

- un « étirement » du sillon lorrain depuis le sud d'Épinal ;
- une multiplication des flux issus des dynamiques Rhin-Rhône.

LÉGENDE

-  Un axe Rhénan et un sillon mosellan vecteurs de flux sur lesquels s'arrime le PVS
-  Une concentration du développement au sein d'un axe Belfort - Epinal
-  Principaux pôles de développement du SCoT
-  Agglomérations structurantes
-  Un desserrement des agglomérations de Belfort, Montbéliard et Vesoul



□ **Le
scénario 2:
« un Pays
solidaire
et
équilibré »**

Vue générale du scénario

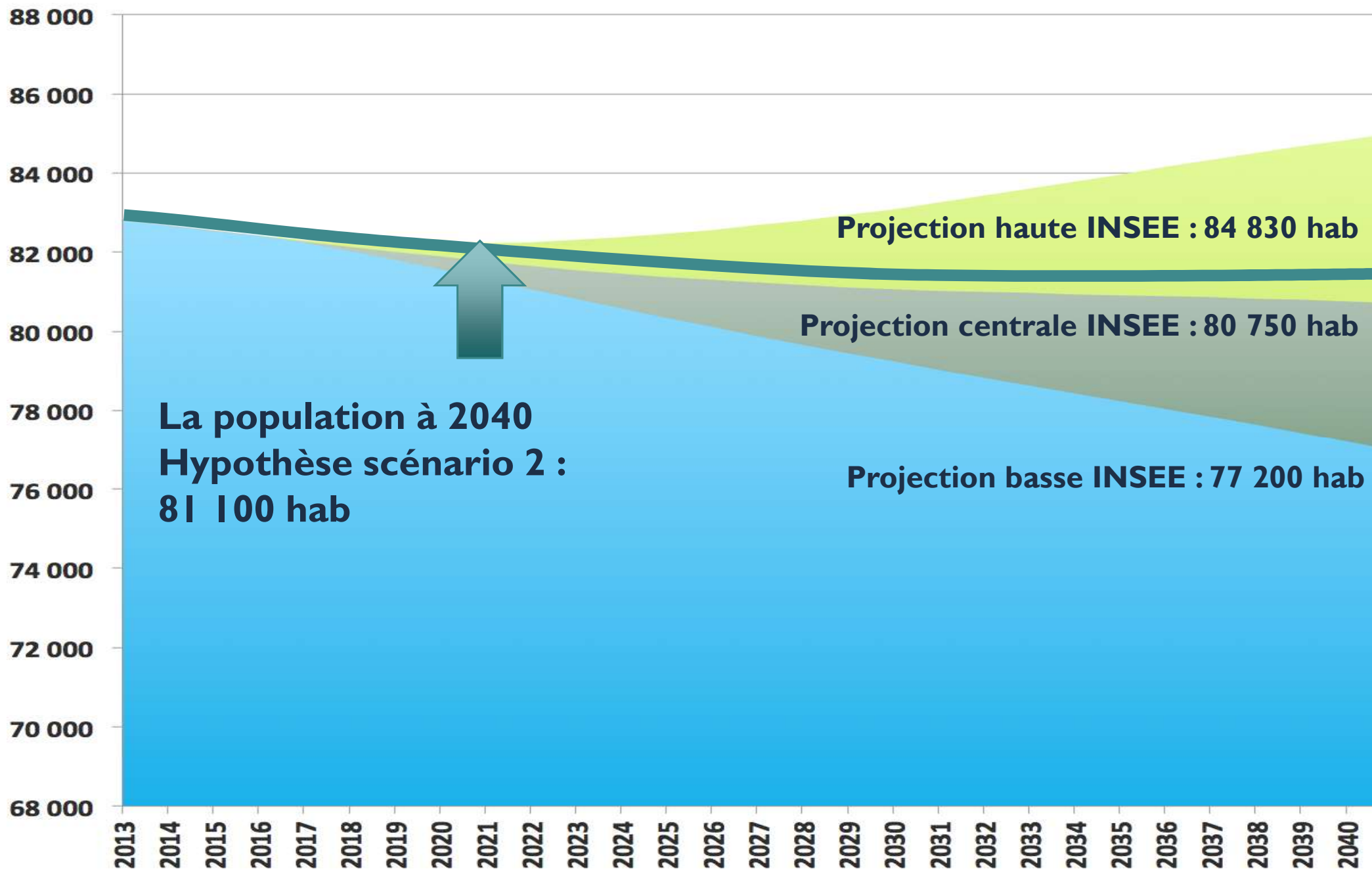
- A l'inverse du scénario 1, le territoire choisit un développement uniquement qualitatif, peu perturbateur, centré sur des politiques de solidarité et d'équilibre interne du Pays.
- Le développement n'est pas souhaité en tant que tel, l'accent étant mis sur la résorption des déséquilibres sociaux et territoriaux à l'aide de politiques publiques de long terme : équipements et services à la personne, adaptation du commerce aux revenus de la population, développement de l'économie circulaire et des circuits courts, encouragement à la polyculture et à l'auto-consommation, utilisation des ressources locales pour la production d'énergie et la rénovation résidentielle (artisanat), etc...

Vue générale du scénario

- Le choix de vivre « en dehors des flux » tend naturellement à une forte différenciation entre les rythmes d'évolution des différents secteurs.
- Pour y remédier, le territoire développe une série de politiques sociales et territoriales de solidarité : ce scénario est un scénario d'investissement dans l'équilibre du territoire ; contrairement à ce qu'une approche trop simple pourrait suggérer, ne pas tabler sur le développement « coûte cher » si l'on n'accepte pas les conséquences néfastes de cette orientation sur certains secteurs du territoire et sur certaines populations.

La population

- Ce scénario suppose une diminution de la population (un peu au-dessous de la projection centrale de l'INSEE), qui s'accompagne d'un vieillissement plus prononcé, notamment dans les secteurs situés en dehors de l'axe central nord-sud du territoire.
- A 2040, les « + de 60 ans » pourraient représenter, au total, près de 40 % de la population, ce vieillissement étant très difficile à contrecarrer lorsque la population diminue nettement...



L'économie et l'emploi

- Ce scénario est un scénario de confortement des activités traditionnelles et spécifiques du territoire, qui accepte le prolongement d'une rétraction industrielle.
- Mais les activités résidentielles et solidaires permettent d'envisager une très légère évolution de l'emploi, notamment dans l'agriculture, l'artisanat, les services à la personne, etc...
- En conséquence, une partie importante des activités est réalisée au sein des villes et des bourgs, les nouvelles zones d'activité ne nécessitant qu'un espace résiduel de 23 hectares à 2040...

Le logement et l'équilibre du territoire

- Ce scénario implique un effort sur le bâti des villes, des bourgs et des villages, lié au développement artisanal envisagé, imaginé comme bien réparti dans tout le territoire.
- Mais le vieillissement prononcé dans certains secteurs augmente le besoin de logements (diminution importante de la taille des ménages).
- Au contraire des surfaces d'activité, le besoin de surfaces nouvelles pour le résidentiel est important compte-tenu de la baisse de la population, avec une hypothèse d'une consommation d'espace de 255 hectares à 2040.

L'environnement

■ Les milieux naturels et la biodiversité

- Ce scénario entraîne la plus faible consommation de terres naturelles, agricoles et forestières ;
- Le soutien et le développement de la polyculture permet de maintenir voire, d'étendre les mosaïques agricoles d'intérêt écologique (vergers, maraîchages, jardins, ..) et ainsi une certaine forme de « biodiversité cultivée » ;

■ Le paysage

- Les formes d'exploitation de type extensif faciliteront l'entretien des milieux paysagers ouverts, toutefois, en raison du vieillissement de la population, l'enfrichement de certaines parcelles abandonnées pourrait se développer;
- Le scénario conforte l'utilisation des ressources locales et l'intervention des métiers de l'artisanat. Les opérations de rénovation et de valorisation n'occasionneront pas de bouleversement profond des architectures et formes urbaines vernaculaires (propres au Pays) ;

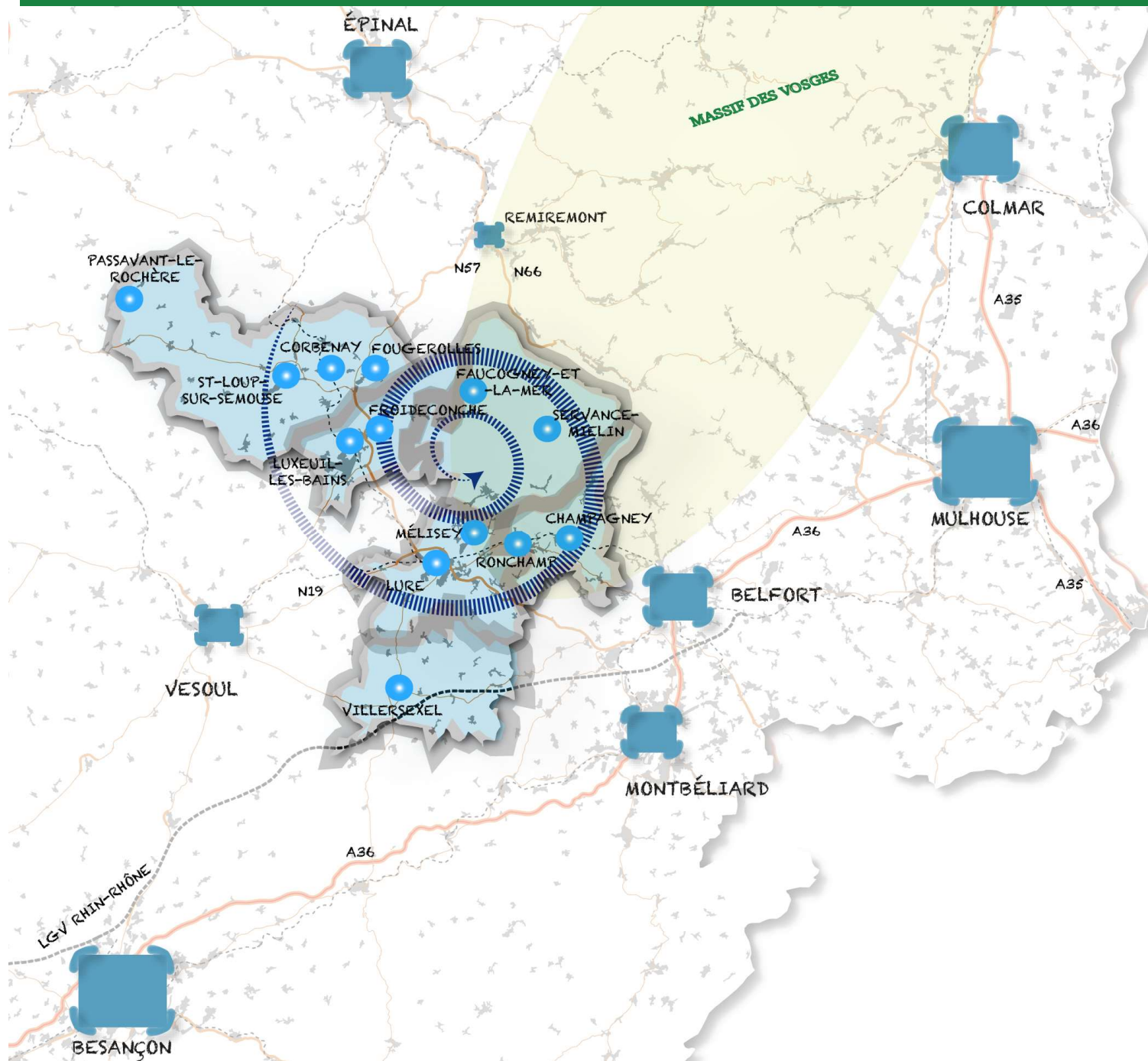
L'environnement

■ L'énergie

- La demande d'énergie pour les transports pourrait être réduite avec le développement économique axé en priorité sur les échanges de proximité et les courtes distances ;
- Comme pour le scénario précédent, on observera une baisse significative des consommations pour le chauffage grâce aux opérations de rénovation dans l'habitat ;

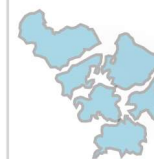
■ Les nuisances

- La réduction des activités industrielles pourrait engendrer l'apparition de friches dans les zones d'activités.



- Une échelle de proximité renforcée avec de multiples pôles de proximité.

LÉGENDE



Des rythmes d'évolutions de plus en plus différenciés entre les territoires du PVS



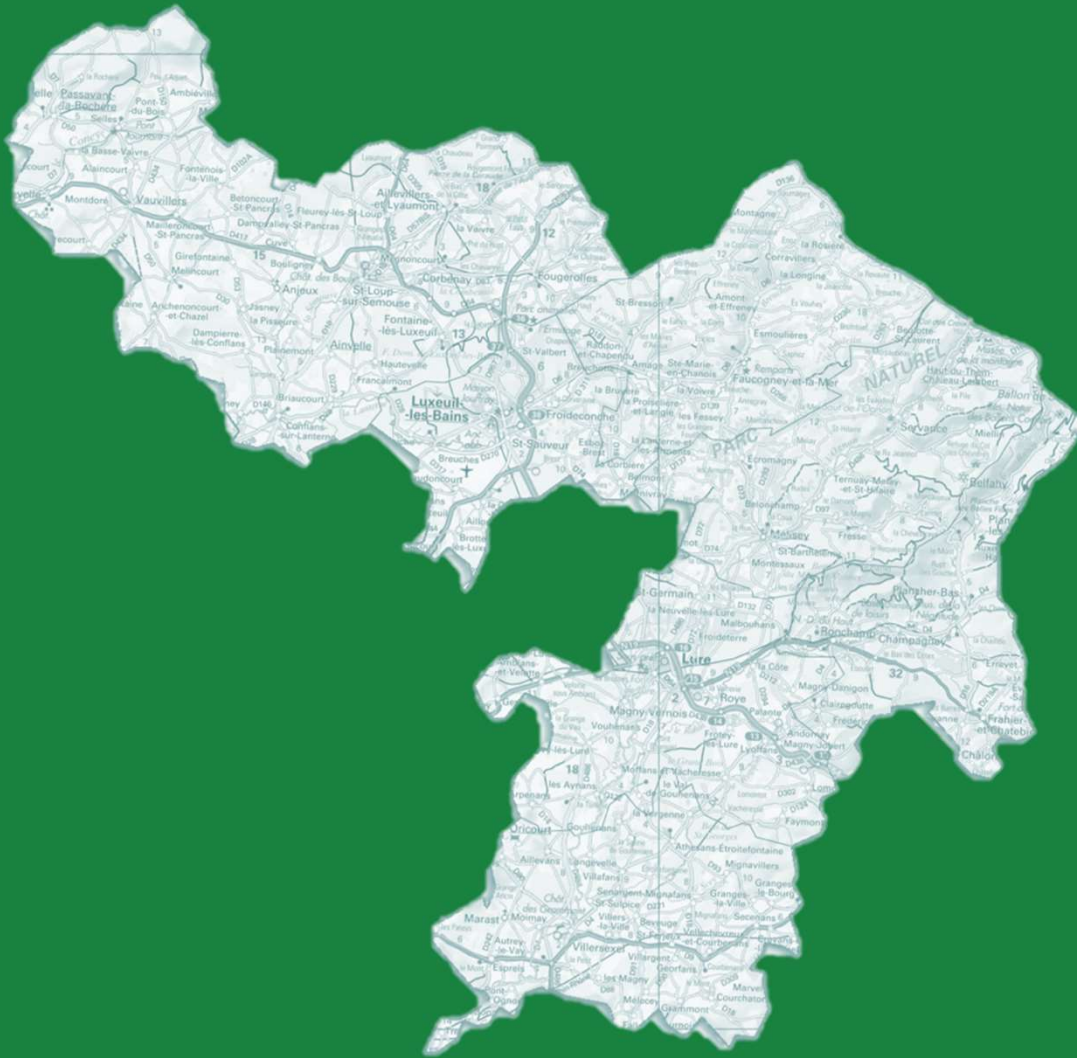
Un mode de développement à l'écart des flux s'appuyant sur des leviers endogènes



Des pôles de développement plus nombreux, renforçant la solidarité et la proximité au sein du PVS



Agglomérations structurantes



□ **Le
scénario 3:
« des
ressources
locales,
levier du
développe-
-ment »**

Vue générale du scénario

- Le Pays décide de mettre en place une politique ambitieuse de valorisation de son territoire, autour de « niches » dont l'addition et la cohérence parviennent à constituer un ensemble dynamique.
- Ces niches incluent naturellement le tourisme, le résidentiel secondaire, les produits de l'agriculture locale (élevage, produits spécifiques), la constitution d'une véritable « filière bois » pour l'énergie et l'industrie/l'artisanat locaux, l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication, mais également le résidentiel principal, en direction des ménages actifs intéressés par un développement endogène, et des retraités intéressés par le cadre de vie mis en valeur.

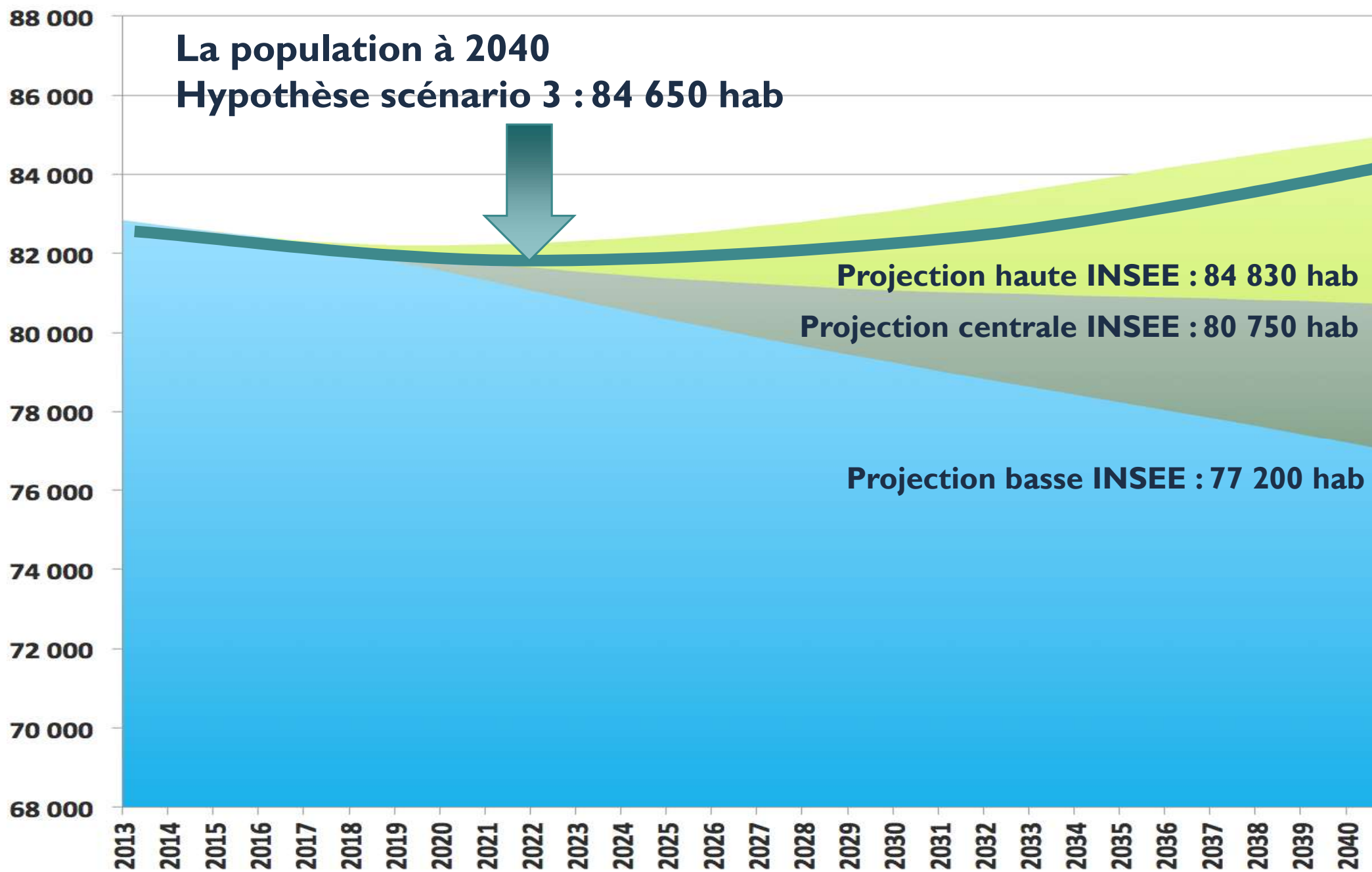
Vue générale du scénario

- Ce scénario reprend en les développant les politiques qualitatives du scénario I, et cherche à les unifier autour d'une nouvelle image (et d'une marque ?) du territoire, le tourisme étant vu comme un élément d'unification du Pays, et un élément de valorisation soutenant l'activité touristique, mais également l'arrivée de ménages extérieurs et l'implantation d'entreprises nouvelles.
- Ces politiques mettent naturellement l'accent sur les ressources naturelles, sur les paysages, mais également sur l'aménagement / la rénovation-requalification des centres des villes, des bourgs et des villages pour offrir aux habitants actuels et futurs un cadre de vie de qualité.

La population

- Ce scénario envisage un accroissement de la population légèrement inférieur à la projection haute de l'INSEE : le vieillissement de la population serait limité par l'arrivée de jeunes actifs extérieurs, mais le développement des résidences secondaires aboutirait à l'arrivée concomitante de personnes plus âgées.
- Dans ces conditions, la part des habitants de + de 60 ans serait de l'ordre de 33 % à 2040 (contre 27 % aujourd'hui), avec des disparités moindres qu'aujourd'hui entre les différents secteurs du territoire.

Scénario 3 : « Des ressources locales, levier du développement »



L'économie et l'emploi

- Ce scénario 3 s'appuie sur un développement touristique, tertiaire, artisanal et industriel moderne qui aboutit à un léger accroissement de la part des actifs et à une création d'emplois de qualification supérieure à celle que l'on observe aujourd'hui, avec une diminution du taux de chômage assez forte.
- Une partie importante de ces emplois est située au sein des villes, des bourgs et des villages, tandis que la tertiarisation conduit à un besoin de zones d'activité de l'ordre de 100 hectares à 2040.

Le logement et l'équilibre du territoire

- Dans cette hypothèse, le développement atteint toutes les parties du territoire autour d'un axe St-Loup / Luxeuil / Lure / Belfort, et comporte un essor des résidences secondaires, mais également un effort important en ce qui concerne la rénovation/réhabilitation des centres-villes et centres-bourgs, avec un effet sur la vacance résidentielle.
- Dans ces conditions, malgré la croissance de la population, la consommation d'espace reste maîtrisée par rapport aux autres scénarios (autour de 225 hectares à 2040).

L'environnement

■ Les milieux naturels et la biodiversité

- Ce scénario équilibré nécessite néanmoins une consommation relativement élevée de terres naturelles, agricoles et forestières ;
- La réduction des mobilités domicile-travail en direction de l'extérieur du Pays contribue à limiter le trafic et à réduire le caractère fragmentant des infrastructures routières pour les corridors écologiques ;
- Le tourisme, non ou mal encadré, peut néanmoins avoir un impact négatif sur les milieux naturels (piétinement, dégradation d'espaces, pollutions locales, ...)

■ Le paysage

- L'effort considérable engagé pour accompagner le développement touristique aura des répercussions favorables sur les paysages locaux aussi bien urbains (rénovation, valorisation des centres bourgs) que naturels ;

L'environnement

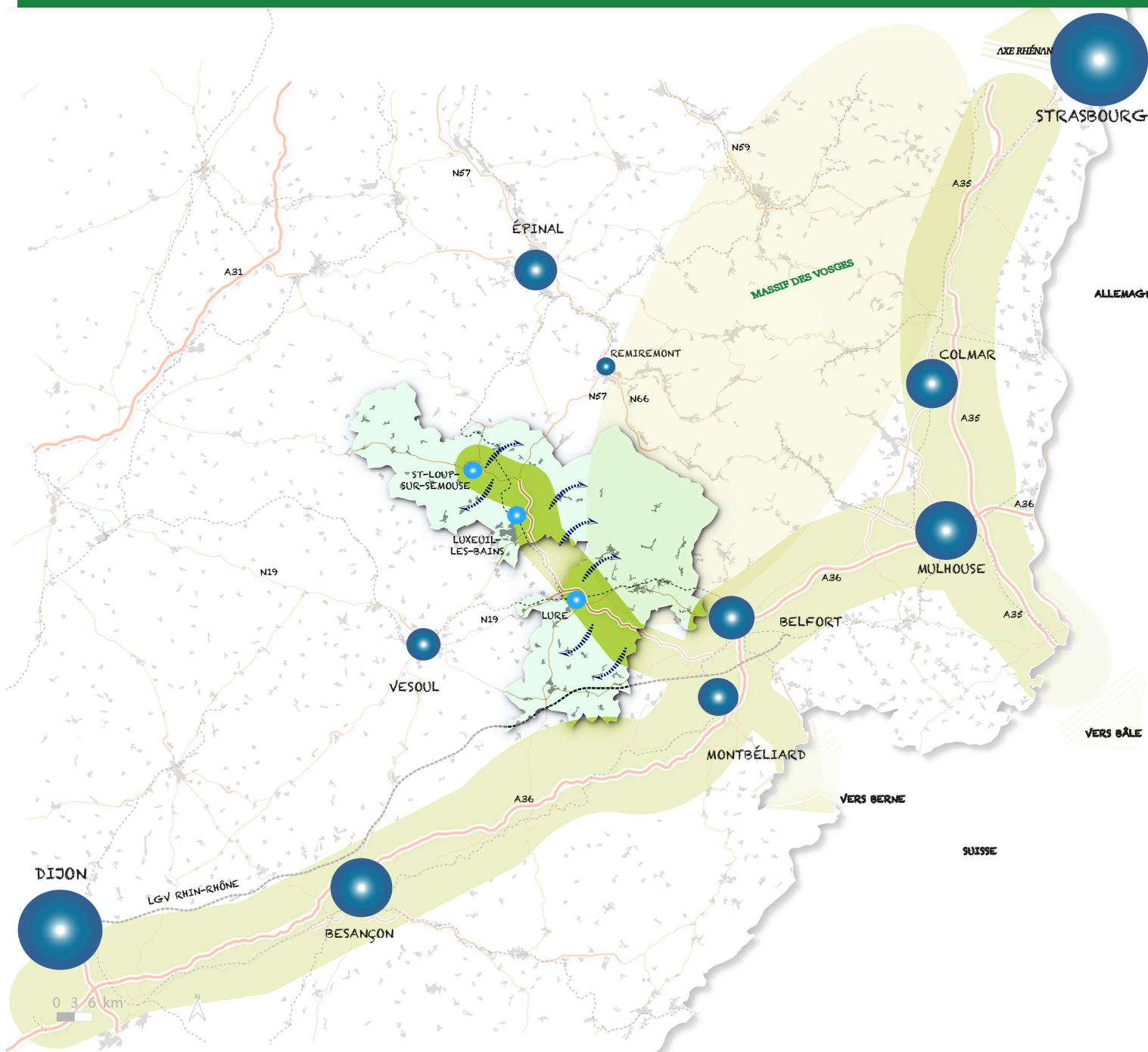
■ L'énergie

- Les besoins énergétiques pour les transports et l'industrie seraient susceptibles d'augmenter légèrement avec le développement économique du Pays ;
- Comme pour les deux scénarios précédents, on enregistre une baisse significative des consommations pour le chauffage grâce aux opérations de rénovation dans l'habitat ;

■ Les nuisances

- Les nuisances engendrées par les activités locales seraient approximativement maintenues à leur niveau actuel.

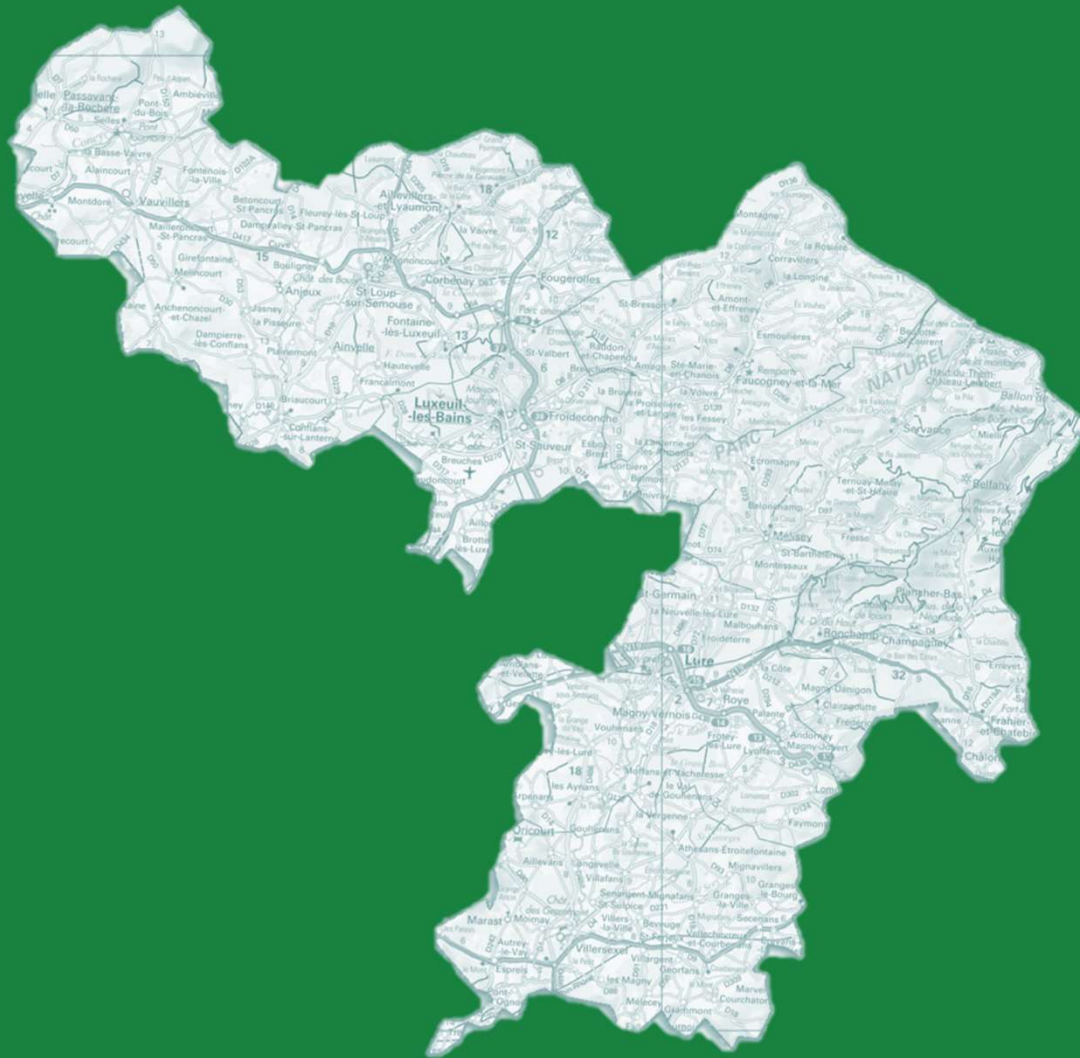
Scénario 3 : « Des ressources locales, levier du développement »



■ Un axe St-Loup / Luxeuil / Lure / Belfort vecteur de développement pour l'ensemble du territoire.

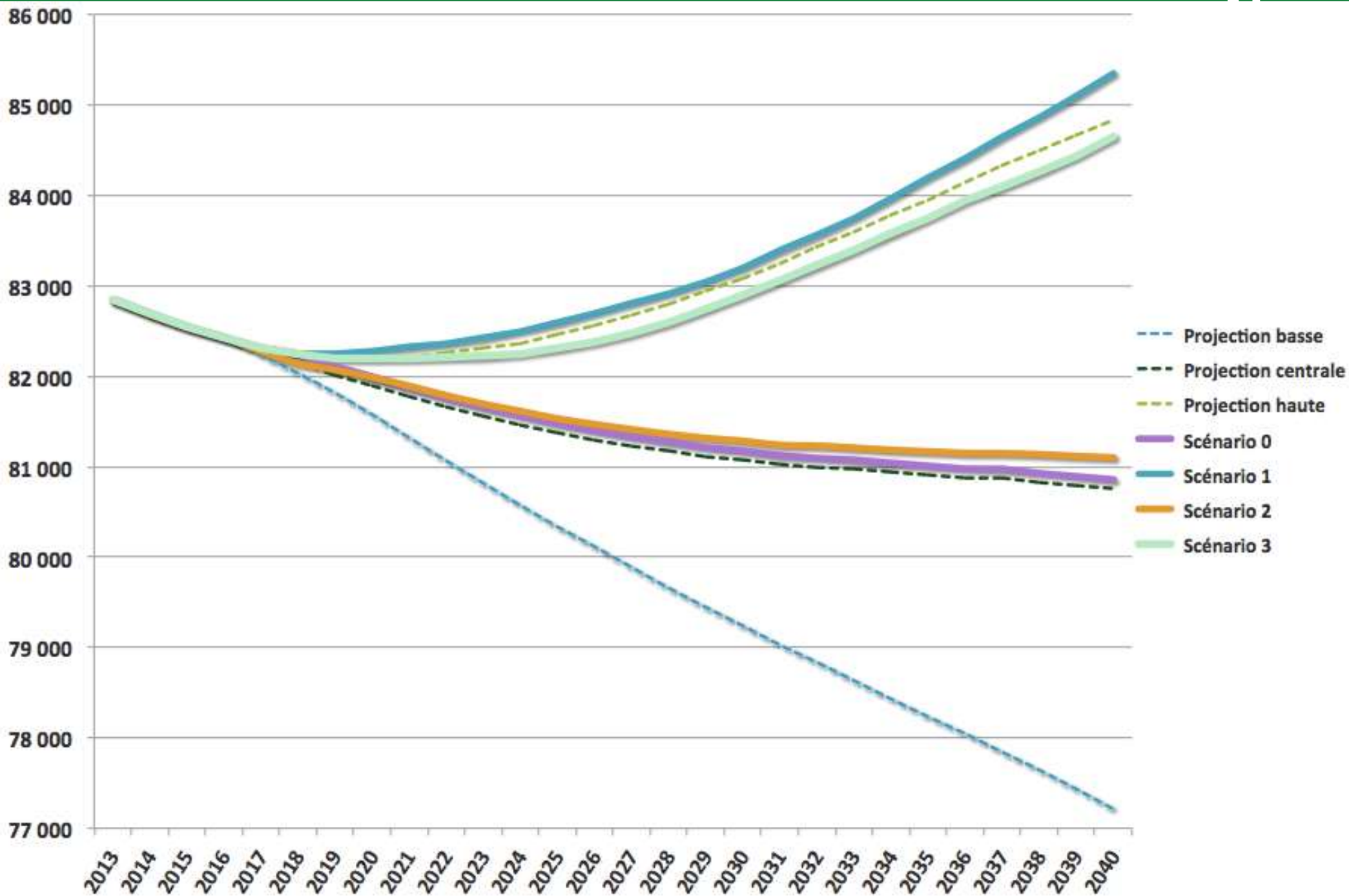
LÉGENDE

- Un axe Rhénan vecteur de flux sur lequel s'arrime le PVS
- Un axe de développement St-Loup - Luxeuil - Lure qui profite à l'ensemble du PVS
- Des pôles de développement concentrés au sein de l'axe structurant du SCOT
- Une redistribution des flux émanants de l'axe St-Loup - Luxeuil - Lure
- Agglomérations structurantes



Une
conclusion
provisoire

4 modes de développement divers



Scénarios	Croissance de la population	Vieillesse	Développement économique	Tourisme
0	--	++	=	=
1	+++	--	+++	=
2	-	+++	+	+
3	++	-	++	+++

Scénarios	Equilibre du territoire	Consommation d'espace	Cadre de vie	Environnement
0	--	+	=	=
1	-	+++	+	-
2	++	-	+++	+++
3	+++	+	+++	+

- On voit que si la « trajectoire » des scénarios est de faible ampleur, ce sont bien des modes de développement et des modes de vie différents qui sont à l'œuvre.
- Le niveau d'effort est élevé à chaque fois : aucun scénario n'autorise un « laisser-aller » dont le scénario 0 montre les dangers.
- Enfin, pour chaque scénario, les effets sont différenciés selon les périodes : préparation et investissement dans la première période, où les résultats ne sont pas encore palpables, puis continuité des efforts en seconde période, où les résultats sont sensibles, et enfin période où l'on peut espérer cueillir les fruits des travaux antérieurs...

- Les axes de développement débattus dans ce séminaire permettront de réaliser un PRÉ-PROJET (scénario choisi) qui sera complété et décliné, puis étudié dans le cadre d'une nouvelle rencontre, le 3ème séminaire du SCOT.
- Après ce séminaire, un PROJET de PADD sera établi et mis en débat, puis étudié dans les réunions d'association et de concertation, avant le débat sur le PADD en Comité Syndical...

Elaboration du SCOT du Pays des Vosges Saônoises



71



Merci de votre attention